

COMMUNE DE VILLIERSFAUX

BULLETIN MUNICIPAL 2026



Villiersfaux autrefois ...



Le mot du Maire

Villiersfauxois, Villiersfauxoises vous avez élu un nouveau conseil municipal le 15 mars 2026.

Comme vous le savez, la parité nous a été imposée.

Evidemment c'est une chance pour nos communes ainsi que pour nos villes. Cependant il a fallu composer et faire des choix. Après de nombreux échanges et concertations cet équilibre a été trouvé entre conseillers et conseillères sortants ainsi que les nouveaux, l'expérience des uns et la nouveauté des autres.

Une photo du nouveau conseil municipal avec sa légende a été intégrée dans ce bulletin.

Afin que vous puissiez reconnaître les membres qui vont vous représenter et œuvrer pour la commune de Villiersfaux ainsi que pour son école.

Cette dernière ainsi que les écoles de Villerable et Marcilly-en-Beauce sont souvent mise à mal par des fermetures de classes qui sont à chaque fois des coups durs pour nos communes attachées à leurs écoles.

Nous mettrons tout en œuvre pour les faire perdurer.

Nous continuerons également à maintenir une fiscalité sans augmentation comme lors des trois précédents mandats à laquelle j'ai participé en tant que conseiller et adjoint.

A travers ce bulletin rapidement constitué vous trouverez quelques informations qui peuvent vous être utiles.

Merci pour votre soutien, pour vos actions, qui permettent de faire perdurer les actions communes pour Villiersfaux.

Nous sommes conscient que notre tâche ne sera pas facile mais nous mettrons tout en œuvre pour que tous vous puissiez continuer à « BIEN VIVRE A VILLIERSFAUX ».

Le Maire, Franck MOYER

CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du dimanche 15 mars 2026,
vous avez élu 11 conseillers municipaux

Le vendredi 20 mars 2026,
les conseillers municipaux ont élu le maire et les adjoints

Maire : M. Franck Moyer

Adjoints : 1^{er} adjoint M. Philippe Desvaux, 2^{ème} adjointe Mme Annick Provost, 3^{ème} adjoint Maxime Diard



De gauche à droite assis :

Mme Noémie Puichafray, Mme Martine Corbin, M. Franck Moyer,
Mme Gaëlle Guettier, Mme Annick Provost

De gauche à droite debout :

M. Julien Richer, Mme Valérie Caille, M. Cyrille Bertin,
M. Philippe Desvaux, M. Maxime Diard, M. Vincent Charpin

DELEGUES COMMUNAUX AUX SYNDICATS

Syndicat Intercommunal d'électricité de Loir-et-Cher (SIDELC) :

Titulaire : M. Maxime Diard - Suppléant : M. Philippe Desvaux

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) :

Titulaires : Mme Annick Provost, Mme Valérie Caille, M. Cyrille Bertin – Suppléante : Mme Noémie Puichafray

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV) :

Titulaire : M. Julien Richer – Suppléant : Mme Annick Provost

Plan local d'urbanisme intercommunal habitat (PLUiH) – Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Titulaire : Mme Annick Provost – Suppléant : Vincent Charpin

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Titulaire : M. Franck Moyer – Suppléant : M. Philippe Desvaux

VAL DEM

Titulaire : M. Philippe Desvaux - Suppléant : Mme Annick Provost

Correspondant défense : M. Franck Moyer

Correspondant incendie : M. Franck Moyer

Comité National des Œuvres Sociales (CNAS) : M. Franck Moyer, Mme Dany Le Bris

Agence Technique Départementale (ATD) : M. Maxime Diard

Sécurité Routière : M. Franck Moyer

DELEGUES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'appel d'offres : M. Franck Moyer

Titulaires : Mme Annick Provost, M. Maxime Diard, M. Vincent Charpin

Suppléants : M. Philippe Desvaux, Mme Gaëlle Guettier, M. Julien Richer

Commission bâtiments urbanisme : M. Franck Moyer

Mme Annick Provost, M. Cyrille Bertin, Mme Gaëlle Guettier

Commission voirie environnement sécurité espaces verts : M. Franck Moyer

M. Philippe Desvaux, M. Maxime Diard

Commission action sociale : M. Franck Moyer

Mmes Annick Provost, Valérie Caille, Martine Corbin, Noémie Puichafray, Gaëlle Guettier, M. Vincent Charpin

Commission communication : M. Franck Moyer, Mmes Annick Provost, Valérie Caille, Martine Corbin

Délégués canicule : Mme Martine Corbin, M. Vincent Charpin

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE VILLIERSFAUX

L'Association Foncière de Remembrement de Villiersfaux a été instituée le 27 janvier 1959. A l'origine elle est propriétaire de fossés qui sont sur les communes d'Ambloy, Huisseau-en-Beauce, Marcilly-en-Beauce et Villiersfaux. Suite à la création de la ligne T.G.V., le remembrement s'est terminé en 1989.

Différents présidents se sont succédés : M. De Rochambeau Michel, M. Houdebert Dominique, M. Corbin Michel, M. Lebert Gilles et M. Calu Sylvain.

Suite au remembrement et à la création de la ligne T.G.V., de nouveaux fossés ont été financés par l'Etat. Lors des travaux du TGV les bassins ont été réalisés par les travaux connexes.

Suppression des fossés sur la commune de Huisseau-en-Beauce. Il y a eu un prélèvement de terres agricoles pour l'emprise de la ligne TGV. Une fois le remembrement terminé la commune a récupéré les terres libres (le terrain au bord de la route d'Ambloy, le lotissement à la sortie de Villiersfaux, un bois au Four à Chaux).

Le coût de l'entretien des fossés est à la charge de l'Association Foncière, une cotisation est demandée aux propriétaires qui se font rembourser par les exploitants agricoles. La commune de Villiersfaux prend à sa charge 50% des travaux engagés par l'Association Foncière. Les impôts fonciers non bâtis représentent une certaine somme.

Les normes environnementales compliquent la gestion de l'entretien des fossés (notamment sur la rivière La Brisse depuis 2016).

Depuis 3 ans, les frais de fonctionnement augmentent (les contrats de maintenance informatique et la dématérialisation).

De ce fait nous avons pris la décision de dissoudre l'Association Foncière de Remembrement et de donner les terrains aux communes concernées.

Espérant que les communes fassent les travaux, sachant qu'une partie des eaux des maisons d'habitation utilisent ces fossés.

Le président, Sylvain Calu



ASSOCIATION FESTIVE VILLIERSFAUXOISE

Coordonnées des membres :

Président : M. André PETIT

Trésorière : Mme Erica LERICHE

UN JEUNE VILLIERSFAUXOIS TRAVERSE LE DESERT



Du 16 février au 4 mars 2026, j'ai participé au 4L Trophy, une aventure à la fois sportive et solidaire. À bord de notre Renault 4L, nous avons traversé la France, l'Espagne puis le Maroc, affrontant de longues routes, des pistes désertiques et quelques imprévus mécaniques.

Dans le désert, chaque étape était un défi : s'orienter sans GPS, éviter de s'ensabler et gérer la fatigue. Mais l'entraide entre équipages et les rencontres ont rendu cette expérience unique.

Le moment le plus marquant reste la rencontre humanitaire, donnant tout son sens à notre engagement.

De retour le 4 mars 2026, cette aventure restera une expérience inoubliable, riche en souvenirs et en leçons de vie.

Lucas THOULON



L'aéromodélisme !

Les pieds sur terre, la tête dans les nuages.

- Développez vos compétences et votre créativité.
- Vivez des sensations fortes en contrôlant vos modèles.
- Une activité saine, relaxante et ludique pour tous.



PRENEZ VOTRE ENVOL

- Construisez et pilotez vos propres modèles réduits.



- Rencontrez un club dynamique de passionnés.
- Profitez du grand air et développez votre dextérité.

Aéromodèle club de la Brisse - 41000 Villiersfaux

Mail : contact@brisse-rc.com - Tél : 06 82 75 01 76

Site Internet : www.brisse-rc.com

ECOLE MATERNELLE « LA FONTAINE » DE VILLIERSFAUX

Suite à la fermeture de classe à la rentrée de septembre 2025, le RPI compte aujourd'hui 3 classes :

- une classe de petits / moyens à Villiersfaux
- une classe de grands / CP / CE1 à Villerable
- une classe de CE2/CM1/CM2 à Marcilly-en-Beauce

La classe maternelle accueille 21 élèves (14 en petite section et 7 en moyenne section).

Le personnel scolaire :

Mme MERCIER Sylvia, au poste d'agent spécialisé des écoles maternelles

Mme CLERC Sylvie, au poste de cantinière et agent de service

Mme BRANDELY Isabelle, enseignante et directrice

Représentants de parents d'élèves élus :

Madame MOREAU Charlotte (Titulaire)

Monsieur GARNIER Nicolas (Suppléant)

L'équipe éducative remercie chaleureusement l'Amicale Laïque, le SIVOS ainsi que les mairies du RPI pour leur investissement et leur participation aux nombreux projets.

Des remerciements tout particuliers à Mme Sylvie Norguet et à son équipe pour son engagement et l'attention qu'elle a toujours porté à notre école .

Son soutien et son implication ont contribué à accompagner de nombreux projets au service des enfants et de leur réussite.





Atelier créatif avec Delphine Chedru, autrice et illustratrice d'albums pour enfants



Réalisation d'une « œuvre collective » pour l'exposition « Graine de lecture » au Centre Social de Vendôme



Cycle de découverte du milieu aquatique à la piscine de Montoire-sur-le-Loir



Journée découverte de la faune et de la flore autour d'un étang de Lavardin



Participation au Cinécole de Vendôme



Pour enrichir les connaissances sur le monde animal, visite du zoo de la Flèche et de l'aquarium de Touraine

GOUTER DES AINES LE MARDI 16 DECEMBRE 2026





La brigade territoriale mobile de THORE LA ROCHETTE tiendra une permanence
dans son véhicule aménagé appelé « GENDTRUCK »

**le jeudi 9 avril 2026 de 15 h à 17 h,
le jeudi 9 juillet 2026 de 15 h à 17 h**

Parking de la mairie à Villiersfaux



Cet accueil est proposé sans rendez-vous **afin de permettre le dépôt d'une plainte,
l'exposé d'une situation délicate
ou tout simplement pour obtenir un renseignement.**



**JANVIER -
JUIN 2026**

BUS FRANCE SERVICES

VILLIERSFAUX

Le lundi de 11h15 à 12h45

**ACCÉDEZ EN UN SEUL LIEU AUX INFORMATIONS
ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !**

- **19 janvier**
- **16 février**
- **16 mars**
- **13 avril**
- **11 mai**
- **8 juin**

Un accueil gratuit pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien (assurance maladie, retraite, démarches fiscales (impôts et déclaration de changement de situation), documents d'identité, permis de conduire et carte grise, France Travail, La Poste, etc.)

Accueil avec ou sans rendez-vous
Informations, renseignements et prise de rendez-vous au
06 74 80 69 08 ou au 06 74 80 69 03
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h 30 ou france.services@catv41.fr



**Guichet
unique**
DES ROTTES

Un espace est également à votre disposition proche de chez vous

L'espace France services de Vendôme

Accueil du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
fermé le mardi matin

Renseignements au : 02 54 86 47 00





ValDem VILLIERSFAUX



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.



Bac bordeaux
LES MARDIS
SEMAINE B



Bac jaune
LES MARDIS
SEMAINE A

2026

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2027
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	M 7	L 7	S 7	L 7	J 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
J 15	D 15	D 15	V 15	L 15	M 15	V 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	M 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
J 22	D 22	D 22	V 22	L 22	M 22	V 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
J 29	D 29	D 29	V 29	L 29	M 29	V 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
S 31		M 31	D 31			V 31	L 31		S 31		J 31	D 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

APPLICATION « Mes déchets - ValDem »

Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchetteries, consignes de tri...



		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30



Tous les sites sont fermés les jours fériés

02 54 89 41 17 > secretariat@valdem.fr

www.valdem.fr



Valdem41

Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition
de tous les habitants de la communauté d'agglomération
Territoires vendômois adapté à vos besoins :
marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet,
appeler le **02 54 58 13 13**
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
au moins 24h avant son départ.

Tarif

2€ par voyage,
achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher
directement à votre domicile.

Commune de **Villiersfaux**

Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi matin → Montoire

Arrivée à Montoire : 9h30
Départ de Montoire : 11h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Montoire

Arrivée à Montoire : 14h30
Départ de Montoire : 17h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

Jeudi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Samedi matin → Montoire

Arrivée à Montoire : 9h30
Départ de Montoire : 11h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

MAJ : 08/2023



**MAIRIE DE VILLIERSFAUX
1 RUE DE LA BASSE COUR
41100 VILLIERSFAUX**

Tél. 02.54.77.18.41 - En cas d'urgence 06.32.26.98.60

Courriel : mairie@villiersfaux.fr - Site internet : villiersfaux.fr - Application mobile : campagnol.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat :

Attention !

Nouveaux jours d'ouverture et modification des horaires d'ouverture au public :

Lundi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h – Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

**Si vous souhaitez rencontrer les élus,
prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie
aux heures d'ouverture au public**

ou

faire votre demande sur le site internet dans la rubrique « contact ».